


**CO**mité  
**T**echnique pour le  
**R**ecyclage des  
**E**mballages  
**P**lastiques

**AVIS TECHNIQUE EE 09-07b**

**DEMANDEUR : PROCTER**

- *Date de la demande* : Janvier 2010

**DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE:**

- *Marque commerciale* : Lénor Aurore Boréale
- *Forme* : Bouteille base rectangulaire –  Marquage
- *Couleur* : Bleu foncé
- *Contenance* : 750 mL, 1 L, 1,5 L

**MARCHE** : Produits d'entretien

**MATERIAUX :**

- Corps : Monocouche PET
- Bouchon : PP
- Etiquette : OPP
- Encre : pour héliogravure
- Colle : auto-adhésive sur une ligne

**AVIS TECHNIQUE:**

La composition du corps ainsi que la structure globale de la bouteille sont totalement compatibles avec les principales voies de recyclage des emballages en PET actuellement disponibles en Europe.

Bien que la quantité de colle soit faible car limitée à une seule ligne de collage, le COTREP recommande d'étudier sa lavabilité.

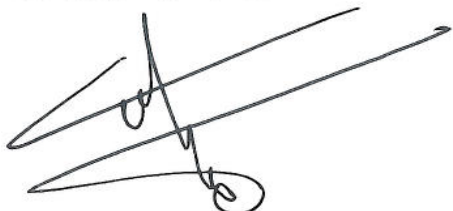
Comme exprimé dans l'Avis Général FT 21, l'étiquette en PP ne perturbe pas le recyclage des bouteilles et flacons en PET.

L'emballage, bleu foncé, est facilement identifiable visuellement. Il restera orienté dans le dispositif français vers le flux de PET foncé pour être recyclé.

Fait à Paris, le 5 février 2010

**Le CO.T.R.E.P.**

Carlos de Los Llanos



Benoît Lefebvre



Tristan Brunin

